

**Bruxelles, le 13 juillet 2026
(OR. en)**

11817/26

**PUBLIC 55
INF 214**

NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL - AVRIL 2026

Le présent document dresse la liste des actes adoptés par le Conseil par procédure écrite en avril 2026¹.

Pour faciliter la lecture, les "titres courts" utilisés dans les ordres du jour du Conseil sont également mentionnés (en italique).

Il contient des informations sur l'adoption d'actes législatifs et non législatifs, notamment:

- la date d'adoption par procédure écrite²,
- la cote du document adopté,
- la référence au Journal officiel.

Des informations sur les autres actes adoptés par le Conseil sont disponibles sur la page web du Conseil dédiée, sous la rubrique "Réunions"³. Le présent document est également disponible sur le site web du Conseil à l'adresse suivante: [Relevé mensuel des actes du Conseil \(actes\) - Consilium](#)

¹ À partir de janvier 2026, les relevés mensuels des actes du Conseil ne contiendront plus que des informations sur les actes législatifs et non législatifs adoptés selon la procédure écrite. Conformément à l'article 12, paragraphe 1, troisième alinéa, du [règlement intérieur du Conseil](#), "[l]e secrétariat général établit mensuellement un relevé des actes adoptés selon la procédure écrite. Ce relevé contient les éventuelles déclarations destinées à être inscrites au procès-verbal du Conseil. Les parties de ce relevé qui concernent l'adoption d'actes législatifs sont rendues publiques".

² En ce qui concerne les actes législatifs adoptés dans le cadre de la procédure législative ordinaire, il est possible que la date d'adoption par le Conseil diffère de la date effective de l'acte en question, étant donné que les actes législatifs relevant de la procédure législative ordinaire ne sont considérés comme adoptés qu'après leur signature par le président du Conseil et le président du Parlement européen, ainsi que par les secrétaires généraux respectifs des deux institutions.

³ <https://www.consilium.europa.eu/fr/home/>

Les documents mentionnés dans le relevé figurent dans le registre public des documents du Conseil à l'adresse suivante: [Documents et publications - Consilium](#).

S'ils ne sont pas directement disponibles, une demande d'accès à des documents peut être introduite à l'adresse suivante: <https://www.consilium.europa.eu/fr/documents/public-register/request-document-form/>

Il est à noter que le présent document est publié uniquement à des fins d'information.

Procédures écrites	
Procédure écrite achevée le 1^{er} avril 2026	CM 2022/26
<i>Décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la troisième session de l'Autorité de surveillance instituée en vertu du protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles</i> Décision (UE) 2026/858 du Conseil du 1^{er} avril 2026 relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, lors de la troisième session de l'Autorité de surveillance instituée en vertu du protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles	7231/26 + ADD1
Procédure écrite achevée le 7 avril 2026	CM 1076/26
<i>Décision d'exécution du Conseil relative à la mise à disposition de l'assistance financière au titre du règlement (UE) 2025/1106 en ce qui concerne la France</i> Décision d'exécution (UE) 2026/844 du Conseil du 10 avril 2026 relative à la mise à disposition de l'assistance financière au titre du règlement (UE) 2025/1106 en ce qui concerne la France	6728/26
<i>Décision d'exécution du Conseil relative à la mise à disposition de l'assistance financière au titre du règlement (UE) 2025/1106 en ce qui concerne la Tchéquie</i> Décision d'exécution (UE) 2026/845 du Conseil du 10 avril 2026 relative à la mise à disposition de l'assistance financière au titre du règlement (UE) 2025/1106 en ce qui concerne la Tchéquie	6729/26
Procédure écrite achevée le 23 avril 2026	CM 1807/26
<i>Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine</i> Décision (PESC) 2026/508 du Conseil du 23 avril 2026 modifiant la décision 2014/512/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine	5337/26 + ADD 1
Règlement (UE) 2026/506 du Conseil du 23 avril 2026 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine	5339/26 + ADD 1
<i>Décision, règlement et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine</i> Décision (PESC) 2026/504 du Conseil du 23 avril 2026 modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine	5324/26
Règlement (UE) 2026/511 du Conseil du 23 avril 2026 modifiant le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine	5326/26

Règlement d'exécution (UE) 2026/509 du Conseil du 23 avril 2026 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine	5328/26
Avis à l'attention des personnes physiques et morales, entités et organismes faisant l'objet des mesures restrictives prévues dans la décision 2014/145/PESC du Conseil, modifiée par la décision (PESC) 2026/504 du Conseil, et dans le règlement (UE) n° 269/2014 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2026/509 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine	5329/2/26 REV 2
Avis à l'attention des personnes physiques et morales, entités et organismes faisant l'objet des mesures restrictives prévues dans la décision 2014/145/PESC du Conseil, modifiée par la décision (PESC) 2026/504 du Conseil, et dans le règlement (UE) n° 269/2014 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2026/509 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine	5329/2/26 REV 2
Avis à l'attention des personnes concernées auxquelles s'appliquent les mesures restrictives prévues dans la décision 2014/145/PESC du Conseil et dans le règlement (UE) n° 269/2014 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine	5329/2/26 REV 2
<i>Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine</i> Décision (PESC) 2026/512 du Conseil du 23 avril 2026 modifiant la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine	5342/26
Règlement (UE) 2026/513 du Conseil du 23 avril 2026 modifiant le règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine	5346/26 + ADD 1
<i>Décision d'exécution et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine</i> Décision d'exécution (PESC) 2026/503 du Conseil du 23 avril 2026 mettant en œuvre la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine	5951/26
Règlement d'exécution (UE) 2026/505 du Conseil du 23 avril 2026 mettant en œuvre l'article 8 bis, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine	5953/26
Avis à l'attention des personnes et entités faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision 2012/642/PESC du Conseil, mise en œuvre par la décision d'exécution (PESC) 2026/503 du Conseil, et par le règlement (CE) n° 765/2006 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2026/505 du Conseil, concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine	5955/2/26 REV 2

Procédure écrite achevée le 23 avril 2026	CM 2141/26
Règlement (UE) 2026/469 du Conseil du 23 avril 2026 modifiant le règlement (UE, Euratom) 2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027	5470/26
Déclaration des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Allemagne, du Danemark, de la Finlande, de la France et de la Suède	
Compte tenu du caractère urgent des besoins de financement de l'Ukraine, les Pays-Bas, l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la France et la Suède soutiennent fermement la mise en place rapide du prêt de soutien à l'Ukraine. Dans ce contexte, nous saluons l'engagement pris par la Commission de financer les coûts du service de la dette du prêt de soutien à l'Ukraine en 2027 au moyen des disponibilités budgétaires, dans un premier temps sous les plafonds actuels du CFP, puis à partir des instruments spéciaux existants. Nous réaffirmons l'importance d'une mise en œuvre fidèle de cet engagement dans le cadre des négociations sur le budget 2027 et suivrons avec attention l'ensemble des évolutions afin de veiller à ce qu'il soit pleinement respecté.	
Procédure écrite achevée le 23 avril 2026	CM 2515/26
Décision d'exécution (UE) 2026/919 du Conseil du 23 avril 2026 portant approbation d'une assistance à l'Ukraine pour la mise en œuvre de la stratégie de financement ukrainienne	8102/26 + ADD1
Procédure écrite achevée le 30 avril 2026	CM 2702/26
<i>Établissement de la position de l'UE sur le projet d'articles de la CDI sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité</i> Position de l'Union sur le projet d'articles de la CDI sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité	8277/2/26 REV 2